

#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

## Conseil d'Administration du 11/01/2023 – 10 heures Compte-rendu analytique de la séance

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 11 janvier, le Conseil d'Administration, convoqué par lettre du 02 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Mme Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS

### Étaient présents à l'ouverture de séance

Mme Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS Madame Zinèbe HADDAOUI Mme Henriette ARRIVETS-MERIT Mme Christine MARIN Mme Nadia SENNOUR Mme Nadine GARNIER

### **Etaient représentés:**

Mme Cécile HELLE, Présidente du CCAS représentée par Mme Anne Catherine LEPAGE Madame Martine BAREL, représentée par Madame Henriette ARRIVETS-MERIT Monsieur Claude NAHOUM, Représenté par Madame Zinèbe HADDAOUI

## Étaient Excusés/Absents:

Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL Madame Martine CLAVEL

## <u>Invités</u>:

M. LICHAIRE, directeur général adjoint Ville émancipatrice M. GOSZTOLA, conseiller technique, cabinet de Mme le maire

\* \* \* \*

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10 heures par Madame Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14/12/2022

Le compte rendu de la séance du Conseil d'Administration du 14/12/2022 est approuvé par l'ensemble des membres.

RELEVE DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL PRESENTE Madame Mireille LAMBERT présente les décisions.

<u>2022-36 - Direction Générale</u>: Convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente de Montfavet – spectacle de Noël pour les séniors du CCAS le lundi 19/12/2022.

**2022-37 - Direction Générale**: Convention pour la mise à disposition de places gratuites pour les usagers du CCAS afin d'assister à la répétition du spectacle " La Sérénade" à l'Opéra d'Avignon - Le Jeudi 29/12/22 à 15 h.

<u>RELEVES DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15/12/2022</u> Madame Mireille LAMBERT présente les décisions prises en séance de Commission Permanente.

- ✓ Pour les Aides facultatives
- ✓ Pour les Aides EAU

## **DÉLIBÉRATIONS**



#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### 2023 01: ATP - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESPACE PLURIEL

Signature de la convention entre le C.C.A.S et Madame Chloé MARTIN, diététicienne, pour l'organisation d'ateliers cuisine éco-responsable pour un public adulte/senior de l'Espace Pluriel.

Convention portant sur des ateliers cuisine éco-responsables envisagés comme support à la création de liens entre les habitants et comme facilitant la parole et les échanges à raison de deux séances par mois.

#### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

## 2023\_02: ATP - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESPACE PLURIEL

Signature de la convention entre le C.C.A.S et Madame Danièle VARGAS, artisan potière, pour l'organisation d'ateliers poterie pour un public adulte/senior de l'Espace Pluriel.

Convention portant sur des ateliers poterie envisagés comme support à la création tout en libérant son corps et son esprit à raison de deux séances mensuelles de 3 heures chacune.

## ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2023\_03 <u>GE – Petite enfance</u>: Autorisation de signature d'une convention entre le CCAS et L'association « Sur La Touche » pour des ateliers musicaux gratuits destinés aux enfants de la crèche 1-2-3 PERSIL

Convention portant sur des séances d'éveil musical par un parent de la crèche compétent dans ce domaine à raison de 6 séances pour une durée de 20 minutes chacune.

## ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2023\_ 04 <u>GE - PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)</u> : Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre le CCAS d'AVIGNON et le CAFE DES MEEPLES

Convention portant sur des activités ludiques à visée éducative à travers de jeux de société. Concept « de bar à jeux » encadré par des intervenants qui se mettent à disposition des référents de parcours pour orienter le choix de l'activité adapté aux besoins des jeunes.

## ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2023\_05 <u>GE - PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)</u>: Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre le CCAS d'AVIGNON et la COMPAGNIE POINT C

Convention portant sur la mise en œuvre d'actions culturelles à visée éducatives pour l'amélioration du parcours scolaire des jeunes à travers de jeux théâtraux et de jeux de rôle.

#### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2023\_06 <u>GE - Petite enfance</u>: Autorisation de signature d'une convention entre le C.C.A.S. et la préfecture de Vaucluse pour la réservation de place en crèche.

Convention portant sur l'attribution d'une place en crèche pour un employé de la Préfecture.

## 1 ABSTENTION ADOPTÉE.

2023\_07 <u>GE-Petite enfance</u>: Autorisation de signature d'une convention entre le CCAS et Monsieur Julien CHEVILLARD, infirmier puériculteur.

Convention portant sur l'intervention d'un infirmier puériculteur pour la crèche de la Croix des Oiseaux en direction du personnel afin d'actualiser leurs connaissances en matière d'allaitement maternel.

#### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.



#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

2023\_08 : MOYENS GENERAUX Autorisation à signer avec le Conseil Départemental de Vaucluse la convention de mise à disposition d'un local à titre gratuit au sein d'un Espace Départemental des Solidarités (EDeS), 70 rue des Paroissiens, 84 140 Montfavet.

Convention portant sur la mise à disposition du CCAS à titre gracieux d'un bureau pour maintenir l'activité sur le secteur pour l'accompagnement social des usagers Séniors.

## ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

# 2023\_09 : <u>FINANCES</u> - Autorisation générale et permanente de poursuite octroyée au Comptable Public

Autorisation générale et permanente de poursuite à Mme Nathalie LEGER, comptable public intérimaire de la collectivité pour l'émission des actes de poursuites au-delà de la mise en demeure et de tous les actes de poursuites qui en découlent, qu'elle que soit la nature de la créance pour la durée de son intérim.

## ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

## 2023 10 : FINANCES - Reprise de la provision semi-budgétaire n°2019-1

Reprise de la provision semi-budgétaire constituée dans le cadre d'un litige avec un agent et autorisation d'inscription de la recette au budget primitif 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00

